



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



**La CFTC a rencontré Gérald DARMANIN,  
Ministre en charge de la Fonction Publique, le 30 Mai 2017**

**Le Ministre a apporté des réponses aux 4 points suivants :**

**1** Le protocole PPCR sera maintenu et sera discuté avec les OS. Aucune autre revalorisation du point d'indice n'est à prévoir pour 2017 en plus des 0,6 % de février dernier. Ceux-ci n'ayant d'ailleurs pas été budgétés initialement en 2017, doivent maintenant être portés dans les comptes de l'Etat.

Un rendez vous salarial est prévu en 2017 sans précision sur son contenu.

**2** La suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires en particulier à la Fonction Publique d'Etat ( 50 000 ) n'est pas un objectif en soi et dépendra de la modernisation de nos services et des finances de l'Etat.

**3** Les régimes de retraite ne sont pas la priorité du gouvernement, la loi travail et le code du travail passeront d'abord.  
C'est une réforme globale de tous les régimes de retraite qui sera menée et non une réforme des seuls régimes de retraite de la fonction publique.

**4** L'augmentation de la CSG devra aussi bénéficier aux fonctionnaires sous forme d'un abattement afin d'obtenir le même effet positif que pour les salariés du secteur privé au bas de la fiche de paie.

**Avant le 14 juillet, le Ministre proposera aux organisations syndicales un nouvel agenda social.**

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédoc 322**

**75013 PARIS**

**TEL 01 44 97 32 74**

**WWW.cftc-dgfi.fr**

**cftcdgfi@gmail.com**